

ÉDITORIAL

Yann DYÈVRE, directeur de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative

Bertrand JARRIGE, directeur des Sports
Ministère des Sports

L'Entrepreneuriat dans les champs du sport, des loisirs de nature et des pratiques culturelles

Le développement du temps libre, la démocratisation des loisirs et de la culture, ainsi qu'une plus grande prise en compte du bien-être ou de l'environnement, ont largement transformé les modes de vie des Français. Les activités sportives et socio-éducatives ou les pratiques culturelles constituent des enjeux majeurs pour le développement des territoires et des économies locales. En témoignent la professionnalisation et le nombre croissant de créations d'entreprises dans ces secteurs et leur rôle déterminant dans l'attractivité des bassins de vie.

Le modèle associatif demeure le socle structurant de ce périmètre et les associations constituent une ressource pour les politiques publiques animées par les collectivités territoriales et l'État. Le développement de l'économie sociale et solidaire ou celui d'un secteur marchand adoptant des démarches entrepreneuriales innovantes, concourent à la construction de nouveaux modèles économiques qu'il s'agit d'accompagner.

À la lueur de ce constat et compte tenu des spécificités des porteurs de projet, la direction des Sports (DS), en lien étroit avec la direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative (DJEPVA), a souhaité élaborer un « guide d'accompagnement à la création d'entreprises dans les champs sportifs, de loisirs et des pratiques culturelles ».

Ce guide a pour finalité principale d'aider les réseaux qui accompagnent les porteurs de projets dans leur démarche entrepreneuriale et qui œuvrent pour le développement de l'emploi durable. Il vise la sécurisation des parcours de création et des trajectoires professionnelles des créateurs.

Ce guide s'appuie sur une approche adaptée à ces secteurs d'activité et d'emploi en apportant des réponses pratiques et concrètes. Il enrichit les méthodologies développées à l'occasion de diagnostics territoriaux approfondis (DTA), impulsés par le ministère des Sports, et des expérimentations sociales soutenues par le ministère chargé de la jeunesse.

Ses utilisateurs pourront utilement s'appuyer sur les compétences des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et des directions départementales chargées de la jeunesse et des sports.

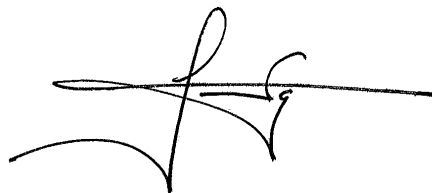
Cet outil constitue un levier pour les organismes de formation et d'accompagnement à la création d'entreprises, le mouvement sportif, les syndicats professionnels, les réseaux associatifs de jeunesse et d'éducation populaire, les collectivités territoriales et les représentants des secteurs coopératifs et associatifs, engagés avec l'État dans le développement local.



Yann DYÈVRE

Directeur de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

*Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et de la Vie associative*



Bertrand JARRIGE

Directeur des Sports

Ministère des Sports

¹ Selon l'INSEE, sur la période d'octobre 2008 à janvier 2010, les créations d'entreprises dans le domaine des arts, spectacles et activités récréatives sont passées de 2 189 à 6 719 (soit + 206,9 %).